

# LIFFOL-LE-GRAND

*L'avenir n'est jamais que  
du présent à mettre en  
ordre.*

*Antoine de Saint-Exupéry*

*Bulletin municipal  
Janvier 2021*

*E-mail: [mairie@liffol-le-grand.fr](mailto:mairie@liffol-le-grand.fr)  
Site internet de la Mairie :  
[www.liffol-le-grand.fr](http://www.liffol-le-grand.fr)  
Tél: 03 29 06 60 25*



# *Le mot du maire*



Mesdames, Messieurs, mes chers administrés,

C'est dans un contexte exceptionnel de par sa gravité et ses conséquences sur nos vies et nos institutions que le 15 mars dernier vous m'avez renouvelé votre confiance pour un nouveau mandat de Maire.

Je tiens à vous remercier pour votre soutien et vous assure de mon implication sans faille dans la poursuite de mes projets, lesquels ont pu jusqu'alors rassembler un large consensus au sein de la commune car nous nous efforçons d'œuvrer pour que Liffol-le-Grand puisse se développer et occuper une place importante dans l'ouest vosgien tout en assurant un confort de vie à ses habitants.

L'équipe municipale s'adapte aux contraintes sanitaires actuelles et ne manque pas d'implication mais la situation ne nous permet pas, au travers de ce bulletin d'information, de vous présenter une feuille de route précise quant aux projets à venir. Je suis toutefois convaincu que cette équipe volontaire composée de femmes et d'hommes souhaitant vous servir sera à la hauteur pour gérer au mieux les affaires de notre commune pour les six prochaines années. Être élu est un honneur mais, surtout, cela nous engage !

L'année 2020 restera certainement dans nos mémoires comme celle des épreuves et défis.

Personnellement, je retiendrai de cette année 2020 la solidarité dont nous avons tous fait preuve et qui nous imprègne profondément ; la solidarité est une valeur indispensable à la cohésion sociale et je lui reconnais une importance toute particulière. Cette notion de solidarité a pris un sens tout particulier à l'aune de cette crise sanitaire sans précédent, dont j'ose croire qu'elle ne sera bientôt qu'un très mauvais souvenir qu'il conviendra de garder à l'esprit pour qu'un retour d'expérience bénéfique puisse survenir et porter ses fruits.

La solidarité sous toutes ses formes nous a permis de traverser les instants les plus difficiles. Nous avons pu compter, encore une fois, sur l'engagement de bénévoles et de professionnels très sollicités : soignants et non-soignants participant au service public de la santé, services de sécurité et de secours, membres d'associations, commerçants, artisans, agriculteurs, enseignants et agents du service public, et de façon plus globale l'ensemble des personnes qui ont permis d'affronter la crise à quelque niveau de responsabilité que ce soit et pour lesquelles nous devons avoir une profonde reconnaissance.

J'ai une pensée bienveillante pour toutes nos associations qui ont été contraintes d'annuler la quasi-totalité de leurs activités et manifestations cette année, mais encore plus pour l'ensemble des acteurs de la vie économique qui sont frappés de plein fouet par cette crise sanitaire et qui pour certains sont en grande difficulté alors que leur activité et leurs moyens de subsistance sont fragilisés.

Gérer une commune, c'est regarder vers l'avenir encore et toujours, sans jamais oublier son histoire et son humanité, et en gardant à l'esprit que chacune de nos décisions doit être motivée par l'intérêt général. Si certains lisent le passé, que d'autres prétendent prédire l'avenir, à notre humble niveau il s'agira d'assurer ensemble le présent. C'est dans cet esprit que nous abordons cette nouvelle année 2021.

En mon nom et celui des membres du conseil municipal et des agents communaux, je vous adresse tous mes vœux de santé, de bonheur, de solidarité et de prospérité, pour cette nouvelle année 2021. Puissiez-vous croquer la vie à pleines dents et rendre l'année 2021 exceptionnelle et optimiste.

Avec toute mon amitié.

Cyril VIDOT

# Etat civil 2020

## Naissances

GALLAND Robin Le 3 Janvier,  
HACHEMI Naëlle Le 26 Janvier,  
ARNOULD Raphaël Le 10 Février,  
MOULIN Aubin Le 6 Mars,  
LARRIERE Noé Le 17 Mars,  
DUPUY Mathis Le 9 Juin,  
REMLÉ Elise Le 21 Juillet,  
HUBERTIE Mira Le 20 Août,  
KAHIL Adam Le 30 Août,  
BAUMANN Lukas Le 13 Septembre,  
GEHIN Emile Le 27 Septembre,  
DE LOUREIRO Fabio Le 23 Septembre,

CADAMURO Louna Le 13 Octobre,  
BOUARD Romy Le 25 Novembre,  
DUCHÊNE Ysalis Le 10 Novembre,  
MOUAMIN Nabil Le 10 Décembre,  
PERROUD Gabriel Le 31 Décembre.



## Mariages



ARSLAN Serdal & DEMIRELLI Azime  
BAUSSON Marc Michel & CHEVALIER Sandra  
DE LIBERALI Vincent & LARSONNIER Maud  
DANDRE Anthony & DELIS Kelly  
PIERRE Jordy & COTTENY Marie

Le 5 Septembre,  
Le 10 Octobre,  
Le 24 Octobre,  
Le 14 Novembre,  
Le 19 Décembre.



## Décès

LECOSSOIS Albert Le 16 Janvier,  
FORTEZ Monique, née GRANDVALLET Le 30 Janvier,  
GUILLAUME Francine, née MASSON Le 7 Février,  
TAVERNI Suzanne, née ODINOT Le 9 Mars,  
CONSTANT Jean-Claude Le 9 Mars,  
SALME Bernard Le 15 Mars,  
SIMÉANT Claude Le 22 Mars,  
LEBLANC Gérard Le 4 Mai,  
ZUCCALI Louis Le 5 Mai,  
RIBON Pascal Le 30 Mai,  
BOURGOIN Lucienne, née JACQUOT Le 19 Juin,  
DOMINGUEZ PAIS Maria, née LOPEZ AMELIO Le 18 Juillet,

DÉANTONI Pierre Le 22 Juillet,  
ROSARD Yvette, née NOËL Le 28 Juillet,  
LECERF Danielle, née MARCHAL Le 31 Juillet,  
ORY Lucette, née DAVID Le 1<sup>er</sup> Août,  
DUFFOUR Gérard Le 12 Août,  
ROYER Rolande née UGHETTI Le 18 Août,  
DUZCU Fatma, née AYDIN Le 5 Septembre,  
CAUVY Nicole, née PIERRE Le 10 Octobre,  
CORDEL Yvette, née PIERRE Le 15 Octobre,  
AGANOVIC Ljiljana, née POPOVIC Le 17 Octobre,  
MARQUE Gérard, Marie Le 6 Novembre,  
DESTER Elisabeth, Carmen Le 4 Novembre,  
DROUOT Gisèle, née MANGIN Le 27 Novembre,  
PHILBERT Simone, née GUESDON Le 9 Décembre,  
STIZ Christine, née MARET Le 15 Décembre,  
ADLER Michèle, née AUBRY Le 15 Décembre,  
PETITJEAN Christine née PARIS Le 19 Décembre,

# *Installation du conseil municipal*

C'est le mardi 26 mai à 19 heures que s'est déroulée la cérémonie d'installation du conseil municipal précédée de l'élection du maire. Dans le contexte de la crise sanitaire, la séance s'est tenue à la salle des fêtes, le public étant invité à y assister dans le respect des gestes barrières. Le plus jeune de l'assemblée en la personne de Benjamin HOFFMANN a été désigné secrétaire de séance. Pour procéder à l'élection du maire, le doyen de l'assemblée Denis COTTENY a pris la présidence. Mesdames Annie SCHMITT et Juliette VIDOT ont été désignées comme assesseurs ainsi que pour l'élection des adjoints.

Elu à la majorité absolue des voix, Cyril VIDOT a proposé de fixer à 4 le nombre d'adjoints et non 5 comme précédemment, dans un souci d'économie.

## **Les commissions municipales :**

De droit le maire siège à toutes les commissions municipales.

- 1 CAO (Commission d'Appel d'Offre) :** Daniel ROGUE, Valentin FIORINI, Denis COTTENY.  
*Suppléants : Isabelle CARRET-GILLET, Carmen LOISEAUX, Gérald AUZEINE.*
- 2 MAPA (Marchés à procédure adaptée) :** Cyril VIDOT, Jonathan HORVATH, Isabelle CARRET-GILLET, Daniel ROGUE, Dominique PERINEL-ROUSSEL, Gérald AUZEINE.
- 3 Finances et vie économique :** Isabelle CARRET-GILLET, Daniel ROGUE, Dominique PERINEL-ROUSSEL, Gérald AUZEINE, Denis COTTENY, Valentin FIORINI, Patrice VAIVRE, Carmen LOISEAUX.
- 4 Affaires sociales et culturelles :** Dominique PERINEL-ROUSSEL, Isabelle CARRET-GILLET, Daniel ROGUE, Gérald AUZEINE, Annie SCHMITT, Danielle LEBLANC, Jean-Luc LAFROGNE.
- 5 Associations et animations :** Isabelle CARRET-GILLET, Daniel ROGUE, Chantal ANTOINE, Danielle LEBLANC, Chantal HANCE-BOILEAU.
- 6 Affaires scolaires :** Isabelle CARRET-GILLET, Chantal ANTOINE, Annie SCHMITT, Juliette VIDOT, Xavier MARQUELET, Carmen LOISEAUX.
- 7 Bois, chasse agriculture et cadre de vie :** Gérald AUZEINE, Isabelle CARRET-GILLET, Daniel ROGUE, José FERNANDES, Jean-Luc LAFROGNE.
- 8 Travaux, urbanisme et sécurité :** Daniel ROGUE, Gérald AUZEINE, Denis COTTENY, Annie SCHMITT, Chantal ANTOINE, Jean-Luc LAFROGNE, Valentin FIORINI, Benjamin HOFFMANN, Patrice VAIVRE.
- 9 Communication :** Dominique PERINEL-ROUSSEL, Isabelle CARRET-GILLET, Daniel ROGUE, Gérald AUZEINE, José FERNANDES, Juliette VIDOT, Patrice VAIVRE.
- 10 Jeunesse, loisirs et sports :** Isabelle CARRET-GILLET, Daniel ROGUE, Dominique PERINEL-ROUSSEL, Gérald AUZEINE, Annie SCHMITT, Roseline HANCE-SEICA, Juliette VIDOT, Xavier MARQUELET.

# L'équipe municipale



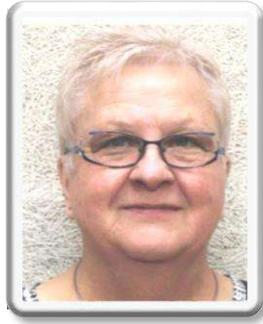
**Cyril VIDOT**  
Maire  
Vice Président  
de la CCOV



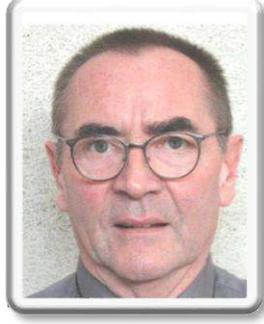
**Isabelle CARRET-GILLET**  
1<sup>ère</sup> adjointe en charge des affaires  
scolaires, associations et animations  
Jeunesse, loisirs et sport  
Déléguée CCOV



**Daniel ROGUE**  
2<sup>ème</sup> adjoint en charge des  
travaux, de l'urbanisme et de  
la sécurité  
Délégué CCOV



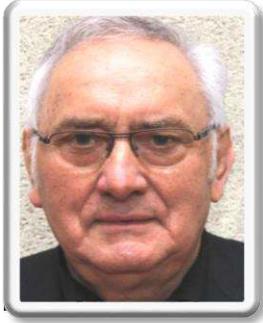
**Dominique  
PERINEL-ROUSSEL**  
3<sup>ème</sup> adjointe en charge des  
affaires sociales et culturelles  
et de la communication  
Déléguée CCOV



**Gérald AUZEINE**  
4<sup>ème</sup> adjoint en charge des  
bois, de la chasse, de  
l'agriculture et de la qualité  
de vie  
Délégué CCOV



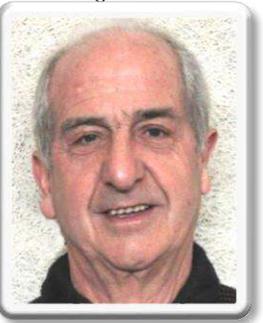
**Danielle LEBLANC**  
Conseillère municipale  
Déléguée CCOV



**Denis COTTENY**  
Conseiller municipal



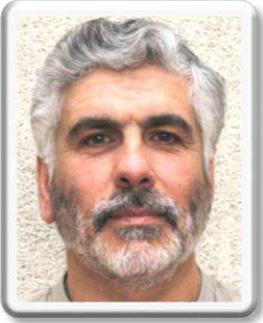
**Chantal ANTOINE**  
Conseillère municipale



**Jean-Luc  
LAFROGNE**  
Conseiller municipal



**Annie SCHMITT**  
Conseillère municipale



**Valentin FIORINI**  
Conseiller municipal



**Carmen LOISEAUX**  
Conseillère municipale



**Benjamin HOFFMANN**  
Conseiller municipal  
Suppléant CCOV



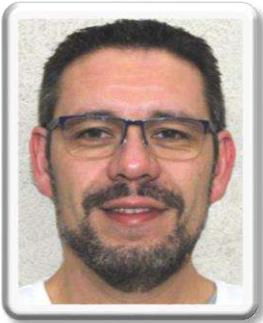
**Roseline HANCE-SEICA**  
Conseillère municipale  
Suppléante CCOV



**Xavier MARQUELET**  
Conseiller municipal



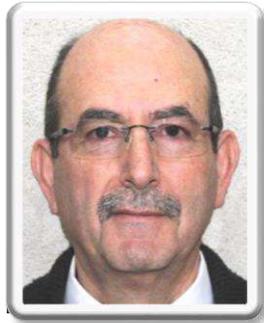
**Chantal BOILEAU -  
HANCE**  
Conseillère municipale



**José FERNANDES**  
Conseiller municipal



**Juliette VIDOT**  
Conseillère municipale



**Patrice VAIVRE**  
Conseiller municipal

Remplaçant (e) :  
**Catherine HENRY**  
**Patrick ROSARD**

# Le Personnel Communal

## Service Administratif



**Francis FURGAUT**

Agent en charge de l'état civil, des élections, de l'accueil du public et de la communication.



**Jonathan HORVATH**

Directeur Général des Services.



**Véronique BARBOSA**

Agent en charge de l'urbanisme, des cérémonies, des affaires sociales, des associations.



**Heidi TORRES**

Agent en charge de l'agence postale communale et du secrétariat de la mairie.



**Céline RENAUX**

Agent en charge de la comptabilité et des ressources humaines.



**Clara COMAZZETTO**

Recrutée en octobre 2020, afin de renforcer l'équipe du service administratif. Polyvalente, elle est chargée du secrétariat, de l'état civil et de l'accueil du public. Originnaire de Moselle et diplômée d'un BTS, elle vient d'arriver sur le territoire de l'ouest vosgien et souhaite mettre son dynamisme et sa bonne humeur au service de la commune.

Nous lui souhaitons la bienvenue !

## La police municipale



**David DELUNG**

Brigadier-chef principal de police municipale.

## Service Entretien



**Lydie CONTET**

Agent en charge du nettoyage des bâtiments communaux (notamment : école maternelle, salles associatives, cabinet médical, salle des fêtes).



**Edith SOUCHARD**

Agent en charge du nettoyage des bâtiments communaux (notamment : école élémentaire, mairie, cantine scolaire).

## Service Ecole Maternelle



**Sophie DEPOISSE**

Agent spécialisé des écoles maternelles, assiste l'enseignant(e) pour l'accueil et l'hygiène des enfants. Elle assure la propreté des locaux Ainsi que du matériel de la classe.



**Marie-Ange BUJAN**

Agent affecté au service des écoles maternelles, assiste l'enseignant(e) pour l'accueil et l'hygiène des enfants. Elle assure la propreté des locaux ainsi que du matériel de la classe.



**Laurence LEBLANC**

Agent contractuel affecté au service des écoles maternelles.

## Service Technique

**David DE CASTRO**

Responsable du service technique, gestion des agents, organisation des plannings, spécialité mécanique.



**Dominique RACLOT**

Agent en charge de la station d'épuration et du réseau d'assainissement communal.



**Alain MERCIER**

Agent polyvalent du service technique, spécialités : voirie, débroussaillage, tonte, nettoyage.



**Éric CAQUINEAU**

Agent polyvalent du service technique, spécialités : plomberie, chauffage.



**Yvan ROMARY**

Agent polyvalent du service technique, spécialités : entretien général des bâtiments, travaux de réfection.

**Astrid MALIVERNEY**

Agent polyvalent du service technique en charge des espaces verts, du fleurissement et de l'aménagement.



**Cédric PERREY**

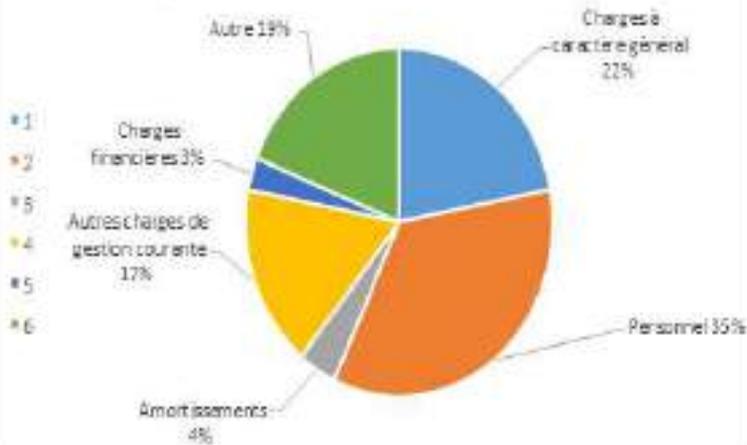
Est arrivé au mois d'octobre 2020, après de nombreuses années dans le domaine des espaces verts et de l'aménagement paysager. Fort de son expérience et doté d'une solide formation en aménagement paysager et horticulture, cet enfant du pays sera un solide atout pour le service technique municipal.

Nous lui souhaitons la bienvenue !

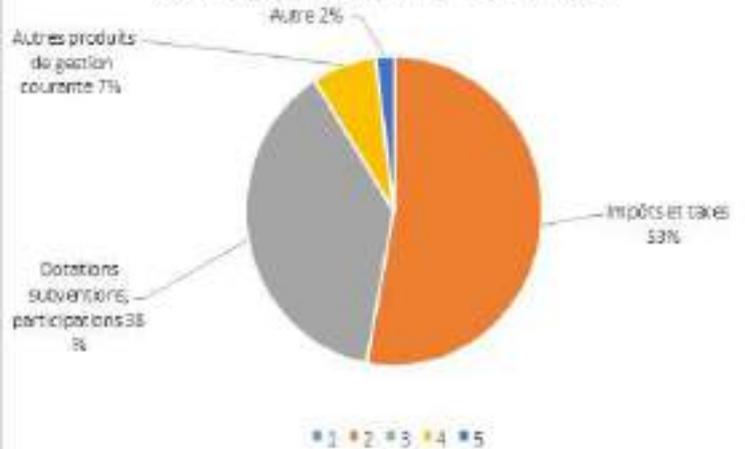
# Finances

	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
DEPENSES	1 764 100,84 €	3 008 695,28 €
RECETTES	1 764 100,84 €	3 008 695,28 €

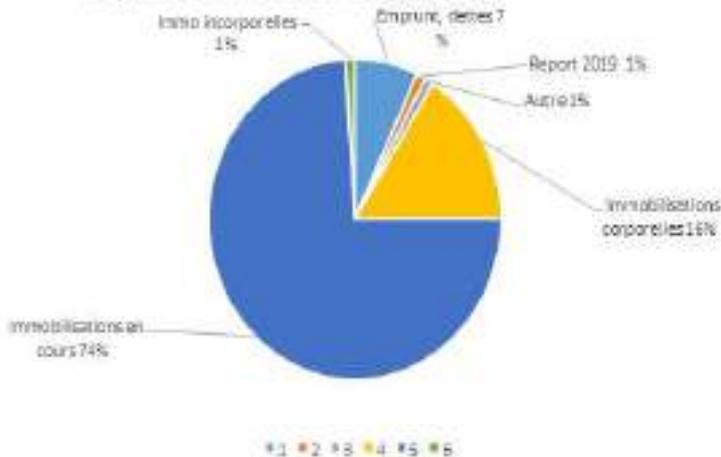
Dépenses de fonctionnement BP 2020



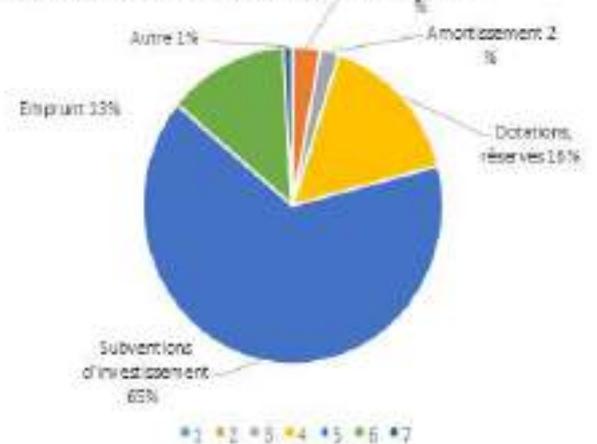
Recettes de fonctionnement BP 2020



Dépenses d'investissement BP 2020



Recettes d'investissement BP 2020



# Covid

## DISTRIBUTION DES MASQUES

Dans le souci de la protection des liffolois et liffoloises, la commune a décidé de commander 4000 masques lavables en tissu au prix de 2,60 € l'unité.

Nombreux ont été les habitants, pouvant justifier d'une adresse dans la commune, à venir chercher leur lot composé d'un masque offert par la commune et d'un masque lavable 30 fois offert par le conseil départemental des Vosges.



Malgré les difficultés liées à l'approvisionnement et au transport, c'est le 16 mai 2020 à la salle des fêtes que la distribution a été assurée par les élus de l'ancienne équipe ainsi que ceux de la nouvelle équipe non encore installée, en horaire décalé, pour un strict respect des mesures sanitaires.

Début Novembre, pour faire suite aux nouvelles directives imposant le port du masque aux écoliers de plus de 6 ans, deux masques ont été distribués gracieusement par la collectivité à chaque enfant scolarisé à l'école élémentaire de l'Orme.

## ASSISTANCE AUX PERSONNES

**Plan COVID** : afin de limiter le déplacement des personnes fragiles en période de confinement, la municipalité a servi de relais pour recenser les besoins. Le magasin U Express s'est chargé d'assurer les livraisons à domicile. Des contacts téléphoniques journaliers auprès des personnes isolées ont permis de rompre la solitude tout en prenant des nouvelles.

**Plan canicule** : ce sont 7 personnes seules, handicapées ou fragilisées qui sont recensées actuellement pour bénéficier d'un accompagnement. Elles sont visitées par le conseil municipal ou le CCAS. Contact téléphonique en mairie au 03 29 06 60 25.

## RECENSEMENT DES PERSONNES VULNERABLES

Conformément aux dispositions du code de l'action sociale et des familles, il est institué dans chaque département un plan d'alerte et d'urgence au profit des personnes vulnérables du fait de leur isolement, en cas de risques exceptionnels.

Les communes mettent en place un registre nominatif destiné à inscrire les personnes âgées et les personnes en situation de handicap qui en font la demande.

Sur le même modèle que le plan canicule et dans le cadre de la crise sanitaire, Monsieur le Maire a activé ce registre qui concerne :

- les personnes âgées de 65 ans et plus résidant à leur domicile,
- les personnes âgées de plus de 60 ans reconnues inaptes au travail,
- les personnes handicapées bénéficiant de l'allocation adultes handicapés,

afin de leur apporter conseils, soutien et assistance. Les services municipaux ainsi que le CCAS centralisent les besoins et le magasin U Express se charge des livraisons à domicile.

Les inscriptions se font par téléphone : 03 29 06 60 25 ou par mail : [mairie@liffol-le-grand.fr](mailto:mairie@liffol-le-grand.fr).

Pour que nos proches, nos voisins, ne restent pas isolés en se protégeant, prenons des nouvelles.

## BONS AUX AINÉS OFFERT PAR LE C.C.A.S.

Ce fut dans un contexte particulier que cette année les bons de fin d'année ont été remis à nos aînés. La crise sanitaire n'a pas permis d'organiser l'après-midi récréative à la salle des fêtes et les animations pour les maisons de retraites. De ce fait, le traditionnel bon de fin d'année, d'un montant de 25 € (à dépenser dans nos commerces Liffolois) pour les personnes de plus de 68 ans ou handicapées, domiciliées dans notre commune et dans leur maison principale a été distribué dans les boîtes à lettres par les membres du CCAS (centre communal d'action sociale). De même des chocolats ont été offerts par le CCAS aux résidents des deux maisons de retraite, ainsi que des sachets de chocolats pour l'ensemble du personnel des EHPAD St Simon et Pont du Gué.

# Distinctions

## Médaille d'honneur régionale, départementale et communale

Attribuée par arrêté préfectoral, cette médaille est destinée à récompenser une réelle compétence professionnelle et un dévouement constant des élus locaux ou agents publics au service des Régions, des Départements et des Communes. C'est donc au nom du préfet des Vosges que Cyril VIDOT a remis cette distinction échelon argent à David DE CASTRO pour son engagement sans faille au cours des 20 dernières années au sein du service technique de la commune dont il a été nommé responsable en avril 2018.



Malgré la diversité des mandats, le changement de conseillers, quelques-uns résistent pour servir au mieux l'intérêt général. Elu au conseil municipal de 1983 à 1989 puis de 1995 à 2020 (adjoint au maire de 2001 à 2008), vice-président au sein du syndicat des eaux de la Manoise de 2008 à 2020, président du comité des fêtes pendant plus de 38 ans et président d'honneur, Denis COTTENY s'est vu remettre la médaille d'honneur régionale, départementale et communale, échelon vermeil, en reconnaissance de 30 années passées au service de la collectivité.

Record à battre pour Daniel RATIEUVILLE qui a œuvré avec abnégation pendant 35 ans en donnant beaucoup de son temps pour l'intérêt de notre commune. Conseiller municipal de 1977 à 2001 puis de 2008 à 2020, particulièrement investi dans le tissu associatif (comité des fêtes, AJAL, Familles Rurales) mais également au secours de la population pendant 23 années parmi les sapeurs pompiers volontaires, il se voit justement récompensé, en reconnaissance officielle des services rendus, par l'attribution de la médaille d'honneur régionale, départementale et communale échelon or. Un grand bravo et un grand merci pour ce dévouement exemplaire.

## Médaille de la famille



C'est le 30 juin 2020 que Cyril VIDOT, Maire a rendu hommage aux mérites de mère de famille en remettant à Madame HUMBERT Jennyfer le diplôme ainsi que la médaille de la famille. Cette distinction honorifique qui témoigne de la reconnaissance de la nation lui a été décernée pour son engagement quotidien à élever avec dignité ses dix enfants âgés de 21 ans pour l'aîné et de 7 mois pour le plus jeune. Le mari et les enfants étaient tous présents pour cet instant solennel mais également pour souhaiter un heureux anniversaire à leur maman.

Un repas pour deux à partager dans un restaurant local a été remis aux parents avec une fleur afin de mettre en relief cette distinction.

# Nouveaux-nés

La crise sanitaire ne permettant pas de réunir l'ensemble des familles des nouveaux-nés, celles-ci ont été accueillies en mairie individuellement par les membres de la commission des affaires sociales.

Sur 17 familles concernées, seulement 10 se sont déplacées et se sont vu offrir un cadeau de bienvenue :

- par la mairie, un bon de 40 euros remis sur le livret d'épargne de l'enfant,
- par l'association Familles Rurales, des heures gratuites de garderie à la crèche Bisous/Calin,
- par l'ADMR, une enveloppe contenant une plaquette de l'ensemble de leurs services.



*Pour les enfants nés de Juin 2019 à Mai 2020: GAUGIEN Declan, DE LIBERALI Tom, MONGIN Malo, NOGUERROS Sacha, FIACRE Alessio, MECHET-BLACHIER Naëlya, MECHET-BLACHIER Lyana, GAUCHON Tim, DUPONT Rosalie, HUMBERT Dewey, CHABOISSIER Elsa, FLORCZAK-LABRUDE Lola, GALLAND Robin, HACHEMI Naëlle, ARNOULD Raphaël, MOULIN Aubin, LARRIERE Noé.*

# Jobs d'été

Comme tous les ans, la municipalité a reconduit l'opération jobs d'été pour 12 jeunes domiciliés à LIFFOL-LE-GRAND. Ceux-ci ont intégré pendant une semaine durant les mois de Juillet ou Août différents services, la crèche, le périscolaire, l'école maternelle, le service technique et administratif pour un job rémunéré 314 € net pour 35 h 00 de travail. L'accent a été mis par Mr le maire et les différents tuteurs sur la ponctualité, les règles de civisme élémentaires et le bon comportement au travail. Après explication par les tuteurs sur les différentes tâches à accomplir par nos jeunes travailleurs, les plannings leur ont été distribués. Pour les candidats non retenus cette année, priorité leur sera donnée l'année prochaine à condition qu'ils en renouvellent la demande.



*Cette année, Natacha RISTOVIC, Sheryne GEOFFROY, Ilona DEPOISSE, Charlotte COQUIN, Lucas HUSSON, Charlotte COTTENY, Loïse BELMONT, Clémentine FRIRY, Malkom GINESTE, Flora SEICA, Léopoldine MOUZON, Remy MARQUES remplacé par Jonas FERNANDES qui ont bénéficié d'un job dans notre commune pour une semaine de 35h00 de travail.*

# *La vie communale*

Compte tenu de la situation exceptionnelle liée à l'état d'urgence sanitaire et aux mesures de confinement, les cérémonies au monument aux morts de la commune avec dépôt de gerbe ont été organisées en comité très restreint, n'étant pas ouvertes au public.

L'hommage dû à l'égard de tous ceux qui ont donné leur vie pour notre pays, la commémoration de l'appel historique du Général De Gaulle à refuser la défaite et à poursuivre le combat contre l'ennemi, lu par un représentant des écoles Maël AUBERTIN, ont eu lieu en présence d'un porte drapeau. L'émotion étant d'autant plus grande avec l'absence de Bernard SALME, porte drapeau pendant de nombreuses années et décédé le 15 mars dernier.



**Commémoration du 08 Mai**



**Hommage Bernard SALME**



**Commémoration du 14 Juillet**



**Appel du 18 Juin**



**Commémoration du 11 Novembre**



**Commémoration du 05 Décembre**

# Récompenses pour nos écoliers

## Maternelle : REMISE DES LIVRES ET DIPLOMES DES GS DE MATERNELLE 2020

Ce premier jeudi de juillet et dernier de l'année scolaire a eu lieu la cérémonie de remise de diplômes pour 22 élèves de Grande Section à l'école maternelle.

Sous un soleil radieux, en présence de madame la Directrice de l'école, des maîtresses, des ATSEM, des conseillers municipaux et des parents, les élèves ont écouté bien sagement le discours de maîtresse Roseline.



Chaque enfant s'est ensuite vu remettre un diplôme de fin de section de maternelle et un chapeau de lauréat, tous deux confectionnés par les associations de parents d'élèves, ainsi que deux magnifiques livres.

Un premier livre intitulé « La poule au bois dormant » offert par la municipalité et un second, « Les voleurs de sablés » écrit et illustré par les enfants de la maternelle offert par l'école.

Ce second livre qui était au départ destiné à la vente pour les autres élèves a été finalement offert par l'école à toutes les sections en raison du peu de sorties effectuées cette année à cause du confinement.

La cérémonie s'est clôturée par deux très jolis chants interprétés par nos jeunes lauréats et une belle salve d'applaudissements de l'assemblée.

## Ecole de l'Orme : REMISE DE DIPLOME AUX ELEVES DE CM2

La kermesse de l'école de l'Orme n'ayant pu avoir lieu pour des raisons sanitaires,

Les membres de la commission scolaire ont souhaité comme tous les ans récompenser les élèves de CM2.

Ce sont 27 élèves qui ont été accueilli individuellement en mairie pour recevoir le traditionnel diplôme de passage en 6ème. Celui-ci était accompagné d'un bon d'achat de 25 € à dépenser à la Maison de la Presse de Liffol-le-Grand.

**Félicitations aux enfants et remerciements sincères à l'ensemble du personnel éducatif des écoles maternelle et élémentaire.**



## Brevets : REMISE DE RECOMPENSE AUX ELEVES DE 3ème

Comme tous les ans, la municipalité et les membres de la commission scolaire ont souhaité féliciter les élèves de 3ème ayant obtenu le Brevet National des Collèges.

Cette reconnaissance est accordée pour les enfants domiciliés à LIFFOL-LE-GRAND et scolarisés au collège Charles-Edouard-Fixary.

Une cérémonie réunissant tous ces lauréats n'étant pas possible, les 18 collégiens ont reçu par courrier un bon d'achat de 20 € à dépenser dans un commerce de la cité.

# Travaux réalisés

## L'école de l'Orme et le périscolaire les Galopins :

Les travaux de restructuration et d'extension à proximité du collège Charles-Edouard-Fixary, pour permettre d'apporter un service unique sur un même site et de créer un pôle éducatif attractif se sont en partie terminés au mois de Mars 2020. Depuis dans des locaux spacieux et fonctionnels se retrouvent l'école élémentaire de l'Orme et le service de garderie du périscolaire « les Galopins » géré par l'association Familles Rurales.

Cette nouvelle structure permet d'accueillir personnel, enseignants, enfants et familles dans des conditions optimales et adéquates pour tous.



## Ouverture de l'agence postale communale :

Ce mardi 06 octobre 2020, ouverture au public à 09 h 00 précise de l'agence postale communale dans les locaux entièrement rénovés par des entreprises locales et les agents techniques communaux, avec au guichet, Madame Heidi TORRES.

A 09 h 02, se présentait déjà la première personne et sans discontinuer jusque midi.

Pour rappel, les horaires d'ouverture sont :  
**du lundi au vendredi de 09 h 00 à 12 h 30.**

Un Relais France Services ouvrira au premier semestre 2021 au 11 rue de l'Orme dans ces locaux. Les administrés pourront s'y rendre afin de réaliser des démarches administratives de 1<sup>er</sup> niveau.

Pour compléter ces travaux, la réfection de la façade sera réalisée au printemps 2021.

Les services de la poste ont accompagné la collectivité à la hauteur de 50 000€ pour les travaux d'aménagements, de réfection et d'équipement informatique, ce qui a permis à la commune d'autofinancer ce projet. Cela nous permet à ce jour de pouvoir maîtriser le fonctionnement de ces services indispensables pour nos administrés Liffolois et du secteur.





## Sanitaire public :

Installé durant l'été 2020 sur le parking de l'église où les réseaux de raccordement principaux étaient déjà présents à cet endroit; ce toilette dispose d'un système de nettoyage automatique.

Il est accessible de 6 h 00 à 20 h 00.

Le Coût de cet équipement est de 26 700 € 00 HT

## Vidéo protection :

La surveillance humaine n'est pas toujours suffisante. La municipalité a donc opté pour l'acquisition de caméras vidéo afin de lutter contre les incivilités et les actes de vandalisme sur les bâtiments publics qui pèsent sur les finances de la commune. Dans un premier temps, 5 caméras ont été installées aux abords du gymnase inter-communal. Les résultats sont encourageants et plusieurs auteurs de dégradations ont été identifiés. L'efficacité n'est donc plus à démontrer et l'équipement se poursuit par la mise en place de caméras mobiles, déplacées régulièrement vers d'autres zones de surveillance de notre patrimoine, pour la tranquillité et la sécurité de nos concitoyens.



## Columbarium :

Les emplacements dans les trois columbariums au cimetière sont pratiquement tous réservés, il devenait urgent de prévoir l'implantation d'un nouveau dispositif.

Le choix s'est orienté avec l'implantation d'un quatrième columbarium qui vient tout juste d'être installé et qui sera complété en début d'année de dix cavurnes qui seront disposées dans l'enceinte du cimetière. Ces cavurnes permettront de disposer d'un emplacement plus personnalisable.

Coût de l'investissement total 14 250 € 00 HT.



*(Photo non contractuelle d'une cavurne)*

## Réparation de l'horloge du clocher :

Le temps s'est arrêté, peut-être en raison du confinement. Les pigeons ont pris possession du clocher de l'église pour y installer leurs nids, bloquant de ce fait le mécanisme de l'horloge. Grâce à l'intervention d'un spécialiste en la matière, les aiguilles ont repris leur tour de cadran.

Pour éviter la prolifération de ces volatiles causant des dégradations sur les monuments, il est fortement déconseillé de les nourrir.



## Salle des fêtes :

Le mécanisme d'incendie ne répondait plus aux normes de sécurité, conformément à la réglementation pour les établissements recevant du public, un nouveau dispositif de sécurité incendie et de désenfumage a été installé durant l'été 2020. Coût des travaux 39 000 € 00 HT, subventionnés à hauteur de 40% par la DETR.



## Défibrillateurs :

Depuis le 01 Janvier 2020, les établissements de 2ème et 3ème catégories doivent disposer d'un défibrillateur. Deux défibrillateurs ont donc été installés : un au niveau du sanitaire public sur le parking de l'église et l'autre au stade de foot André CARBILLET dans le vestiaire.

## Pont de la voie Saint Jacques :

Suite à la rupture d'une poutre en pierre sur le tablier du pont de la voie Saint Jacques, la reprise de la poutre et le renforcement en béton armé ont été réalisés. L'élargissement du virage au niveau du cimetière sera finalisé au printemps 2021. Une partie de ces dégradations étant dues aux passages des engins qui effectuent des travaux forestiers au bois le comte, le propriétaire a participé financièrement à la réfection.

## Trottoirs rue de la Croisette :

L'enfouissement de la ligne à haute tension étant terminé depuis un moment, la réfection finale de ces trottoirs vient d'être réalisée.



## Place des Bergeronnettes :

L'éclairage public de la place des Bergeronnettes était insuffisant. L'implantation et la répartition des candélabres à cet endroit devrait apporter un meilleur confort aux riverains.

## Ecole maternelle :

Afin de palier à l'effet de serre à l'intérieur des salles de classes pendant les fortes périodes de chaleur et d'ensoleillement, des rideaux solaires extérieurs viennent d'être mis en place sur les fenêtres donnant sur la cour.

## Entretien des bâtiments communaux :

Des travaux de peinture à l'intérieur du gymnase, du vestiaire au stade de football, des salles associatives aux Tilleuls et de plusieurs appartements communaux ont été effectués par les agents du service technique avec beaucoup de professionnalisme.

Le bâtiment des Tilleuls qui était occupé par l'école élémentaire, vient d'être aménagé par le service technique pour accueillir les associations dans le cadre d'activités culturelles, manuelles et sportives.

De même la mise en conformité pour la sécurité incendie à l'église est terminée depuis cet été, ainsi que la réfection électrique du vestiaire au stade de foot André CARBILLET par des professionnels.



# Travaux en cours

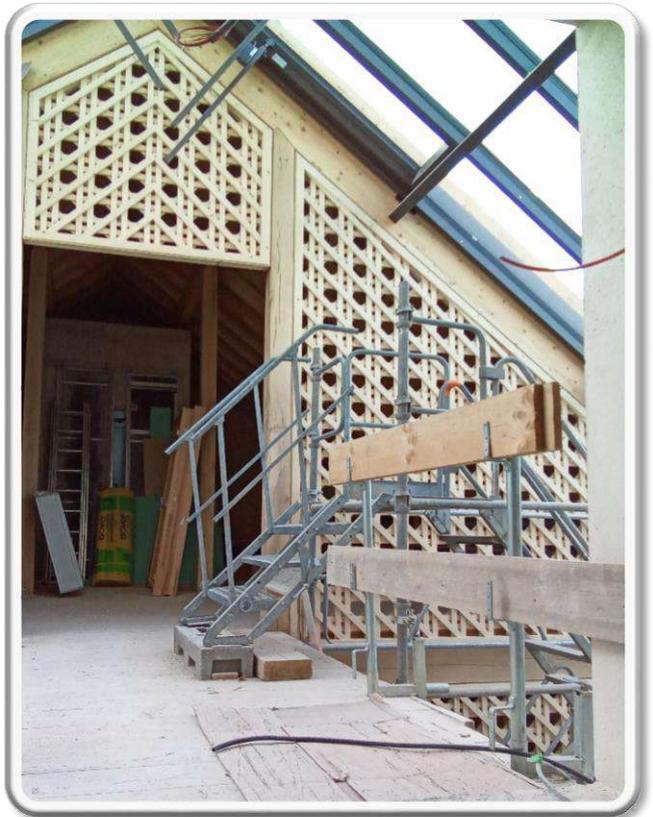
## Maison de santé pluri-professionnelle :

La réhabilitation de l'ancienne caserne des pompiers se poursuit rue de l'Orme. L'état d'urgence sanitaire au cours de l'année 2020 a retardé considérablement les travaux. L'ouverture de la maison de santé pluri-professionnelle est donc reportée au premier semestre 2021.

Prévue pour recevoir médecins, infirmiers, ostéopathe, podologue, sage-femme, diététicienne et dentiste, les démarches se poursuivent pour faire venir ces praticiens dans d'excellentes conditions.

Nous avons eu le plaisir d'accueillir un ostéopathe dans notre commune. Dans l'attente de regagner les nouveaux locaux, M. Gabin RUSTON a été installé temporairement au cabinet médical. Vous pouvez le contacter au 07.84.15.76.06 pour une demande de rendez-vous.

Nous poursuivons nos recherches pour venir compléter cette offre de soins avec d'autres praticiens de santé et notamment un dentiste.



L'agencement intérieur des locaux sera souligné par de l'ameublement issu de nos entreprises locales, labélisées Indication Géographique pour certaines, avec un partenariat du PLAB et de l'AFPIA.

La réalisation de ce pôle santé regroupant sur un même secteur le cabinet des kinésithérapeutes, la pharmacie, les services de l'ADMR et la maison de santé pluri-professionnelle va dynamiser le cœur du village avec une offre de soins indispensable à nos administrés Liffolois et du territoire.

Les aménagements extérieurs de la place d'Armes avec la création d'une halle ouverte, d'un sanitaire public, l'implantation d'espaces verts font partie de ce bouquet de travaux pour la requalification du centre bourg.

# Travaux réalisés par la CCOV

## Nouveau Centre Culturel « André MOUZON » (10 rue de l'église)

Projet porté par la Communauté de Communes de l'Ouest Vosgien, et notamment la Vice-Présidente en charge des affaires culturelles et de la communication, Dominique HUMBERT, le nouveau centre culturel a donc été créé, réunissant à la fois la bibliothèque et l'école de musique dans un même bâtiment, totalement rénové qui répond désormais aux normes d'accessibilité (mise en place d'un élévateur pour l'accès à l'étage) et a bénéficié de l'installation d'un traitement acoustique de qualité.

Coût total de l'opération : 427 300 € HT subventionnée à la hauteur de 80%.

Avec :

### ➤ Au rez-de-chaussée : La BIBLIOTHEQUE

La bibliothèque a intégré ses nouveaux locaux. Dans un décor moderne et lumineux, Julie LAGRANGE, vous accueille désormais pour vos prêts et consultations de livres, des revues, des CD, des DVD, des livres sonores, des ouvrages en gros caractères...

L'inscription, **qui est gratuite**, donne accès à l'ensemble des bibliothèques du réseau qui propose environ 70.000 documents, tous supports confondus.

La bibliothèque de Liffol-le-Grand met également à votre disposition un accès WIFI.

### ➤ A l'étage : l'ECOLE DE MUSIQUE

L'école de musique intercommunale est également installée dans ce nouveau Centre Culturel, au premier étage, avec entrée par la cour intérieure à l'arrière du bâtiment.

Une quarantaine d'élèves fréquentent le site d'enseignement de Liffol-le-Grand.

Les enseignements dispensés sont :

- flûte à bec et flûte traversière, piano, saxophone, percussions, guitare, formation musicale.

L'école de musique propose également des interventions de chant à la résidence du Pont du Gué. En partenariat avec l'Education nationale, l'école de musique met en place un orchestre à l'école avec une classe de l'école de l'Orme. Il s'agit de la classe de CE2-CM1 de monsieur Teddy VILLATTE, dont les 20 élèves vont s'initier à la pratique instrumentale des instruments à vent et à la pratique orchestrale avec les professeurs de l'école de musique intercommunale. Ce projet est prévu pour une durée de trois ans et est soumis aux contraintes sanitaires liées à la pandémie.



Accédez également à la mallette numérique, plateforme qui permet de visionner des films, des documentaires, écouter de la musique, lire des livres, accéder à de l'autoformation ainsi qu'à des programmes dédiés aux jeunes enfants en accès sécurisé, le tout gratuitement : <https://mdvosges.mediatheques.fr/#jeminscr>



Pour tout renseignement, contacter Julie Lagrange au **03.29.94.51.79** aux heures d'ouverture ou par mail : [bibliotheque-liffol-le-grand@ccov.fr](mailto:bibliotheque-liffol-le-grand@ccov.fr)

### Horaires d'ouverture :

- Mercredi de 14h à 18h
- Vendredi de 10h à 12h et de 14h à 18h
- Samedi de 10h à 12h et de 14h à 17h

## Pôle Petite Enfance :

La communauté de commune qui détient la compétence petite enfance a opté pour la création d'une nouvelle crèche, d'une superficie de 388 m<sup>2</sup>, sur Liffol-le-Grand, coût de l'opération 786 297 € H.T. subventionnée à 100%

Ces travaux viennent tout juste de se terminer et c'est avec un réel enthousiasme que le personnel, enfants et familles ont pu occuper les nouveaux locaux depuis le début de l'année 2021.

Ce pôle petite enfance d'une superficie de 388 m<sup>2</sup> qui se situe place Fixary, juste en face de l'école maternelle, regroupe la crèche « Bisous Calins », pouvant accueillir 25 enfants (de 3 mois à 3 ans), géré par l'association Familles Rurales et également le RAM (relais assistante maternelle) organisé par la CCOV. Cela permet à la collectivité de disposer en un même lieu un pôle petite enfance regroupant tous les services pour les familles et enfants de 3 mois à 6 ans, crèche, garderie et école maternelle.



Les jours et horaires d'ouverture de la crèche sont du lundi au vendredi de 07h30 à 18h30 pour tous renseignements contacter la directrice de la crèche Mme Hélène LHUILLIER au 03 29 06 72 62, en ce qui concerne les services du RAM prendre attache auprès de la CCOV au 03 29 94 08 77 afin d'en connaître le fonctionnement.

## La Fibre :

Les travaux d'aménagement numérique dans le cadre du déploiement de la fibre optique se poursuivent sur la commune de Liffol-le-Grand. Ceux-ci devraient être terminés courant de l'année 2021, ce qui permettra à chacun de pouvoir contracter un service d'abonnement via un opérateur professionnel et au choix de chacun.



## PLUI : (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal)

La « Loi Nôtre » vient de rendre caduc notre POS (plan d'occupation des sols) à compter du 01 Janvier 2021, dorénavant les instructions de dossiers pour tous types de déclarations se feront dans le cadre du régime RNU (régime national d'urbanisme) et cela jusqu'à la mise en application du PLUI (plan local d'urbanisme intercommunal) prévu courant année 2022.

## Déclaration de travaux :

La délivrance d'une autorisation d'urbanisme permet à la commune de vérifier la conformité des travaux par rapport aux règles d'urbanisme en vigueur.

En fonction du type de projet et du lieu, il faut déposer une demande de permis de construire ou une déclaration préalable de travaux.

**Avant de commencer les travaux, il est recommandé de prendre attache avec le service urbanisme de la mairie, et ce d'autant plus lorsque l'aspect extérieur de votre habitation est amené à être modifié. (Attention : même si vous estimez que les travaux ne sont pas soumis à autorisation d'urbanisme, assurez-vous en, car vous risquez d'être poursuivi pour infraction, d'où l'intérêt de contacter la mairie).**

## Programme d'intérêt général pour l'amélioration de l'habitat :

La CCOV aide techniquement et financièrement les propriétaires occupants du territoire qui souhaitent réaliser des travaux permettant une :

- > Amélioration énergétique du logement
- > Adaptation du logement à une situation de handicap ou de vieillissement
- > Résorption d'un habitat très dégradé ou indigne.

En 2020, la CCOV et ses partenaires ont mobilisés 618 876 € de subventions publiques afin d'accompagner 61 ménages du territoire dans la réalisation de leurs projets.

Vous souhaitez bénéficier de ce programme ?

Connectez-vous sur <https://monprojet.anah.gouv.fr>

Vous serez ensuite contacté par SOLIHA VOSGES, bureau d'études missionné par la CCOV, afin de vous accompagner gratuitement pour la réalisation de votre projet (diagnostic technique, étude du financement prévisionnel, montage et suivi de votre dossier) plus d'informations : [www.ccov.fr](http://www.ccov.fr) (rubrique : « Vie quotidienne » / « Habitat »)

## Pass'culture : (pour les jeunes de 18 ans)

Le ministère de la culture lance l'opération « Pass culture » qui dote d'un montant de 500 euros tout jeune âgé de 18 ans afin qu'il puisse acquérir des biens culturels pour une période de deux ans.

Il permet par exemple d'acheter des livres, des places de spectacles de concerts et de festival, des vidéos...

Pour bénéficier d'un compte personnel numérique :

### > JE M'INSCRIS :

J'ai 18 ans et avant mes 19 ans et je suis de nationalité française.

### > JE ME CONNECTE À L'APPLICATION :

Simple et rapide... toutes les offres culturelles à portée de main.

### > JE RÉSERVE :

Je réserve les activités ou biens culturels directement dans l'application grâce à mes 500 € !



## Coffret de bienvenue :

La communauté de communes de l'Ouest Vosgien, en partenariat avec la commune de Liffol-le-Grand, a le plaisir d'offrir un coffret de bienvenue à tous les nouveaux habitants venus s'installer sur la commune de Liffol-le-Grand et venant du territoire extérieur de la CCOV.

Ce coffret comprend un livret de présentation de la CCOV, de supports présentant le territoire, ses activités et ses services, d'objets dérivés de la CCOV et d'une enveloppe contenant 2 entrées pour le trait d'Union/La Scène, 2 entrées au cinéma Néopolis et 2 entrées à la piscine et l'espace forme.

Pour bénéficier de ce coffret, vous pouvez passer en mairie en faire la réservation, à condition de bien résider sur la commune et de venir d'une commune extérieure à la communauté de communes de l'Ouest Vosgien.

# Informations diverses

## Fête foraine de la Saint Vincent :

Chaque année, pour le plaisir partagé de toutes les générations, petits et grands se retrouvent pour honorer Saint Vincent, patron de la paroisse.

En raison des travaux à la maison de santé, les forains et leur famille qui investissaient la place du village depuis de nombreuses années se sont vus attribuer un nouvel emplacement derrière le gymnase, ce qui n'a pas empêché l'installation de nouveaux manèges.



Pour palier à ce désagrément, la commune a pris en charge le remboursement des deux branchements électriques provisoires rendus nécessaires pour un montant de 319,20 €. Une délégation de forains a été reçue en mairie pour les remercier de leur fidélité.

## Marché hebdomadaire :



Les commerçants fidèles depuis des années ont retrouvé avec un immense plaisir un lieu de rencontre et de convivialité à savoir la place d'armes dont ils avaient été écartés en raison des travaux.

Oui mais, où sont passés les clients ?

Par contre, ceux-ci déplorent l'absence d'un marchand de légumes.

Avis aux producteurs locaux.

## Le dernier costume de Charlot

Il s'agit du titre d'un film tourné en partie en Suisse, en Meurthe et Moselle et dans les Vosges.

Pour le tournage de quelques extraits inspirés de faits réels, notre cité a accueilli une équipe de l'association UBC composée de techniciens, assistants, accessoiristes et comédiens.

Beaucoup d'agitation du côté de la place d'Armes et en particulier devant l'hôtel de la place, le cadre se prêtait à la mise en place de camion et véhicules anciens. La séquence consistait à l'arrestation des deux auteurs du vol d'un cercueil, mais pas n'importe lequel, celui de Charlie Chaplin en 1978.

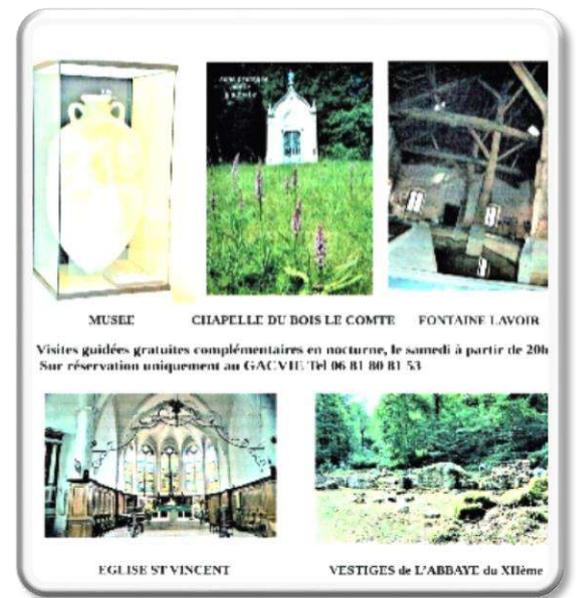


## Les Journées du Patrimoine :

Les 37èmes journées européennes du patrimoine ont eu lieu les 19 et 20 septembre autour du thème « patrimoine et éducation : apprendre pour la vie ».

L'occasion de présenter au public le patrimoine culturel, architectural et historique de la commune.

Nous remercions les bénévoles qui ont animé ces journées avec une innovation, la visite en nocturne du musée Bernard COUNOT, de l'église et sa tour beffroi du XIIIème siècle, de la halle reconstruite au XVIIIème siècle avant d'être transformée en fontaine Saint Vincent puis en lavoir.



## Saint Nicolas dans les écoles :



Ce vendredi 04 décembre 2020, à l'initiative de la commune, Saint Nicolas accompagné de Père Fouettard ( en prenant bien soin de prendre la distanciation et portant un masque ) ont rendu visite à nos chers enfants.

Pour commencer leur tournée, ils se sont rendus à l'école maternelle, avec quelques larmes versées chez les tous petits. Chaque classe a reçu des cadeaux en commun et des petits paquets de chocolats offerts par la mairie. Petite chanson dans chaque classe et dessins offerts par tous les enfants, distribution de triques aux maîtresses.

Ensuite, l'école de l'Orme et ses cinq classes, petites chansons, récitation de la légende de Saint Nicolas. Petit coup d'œil sur les cahiers du jour.

Pour finir leur tournée, la crèche où les bambins attendaient sur le balcon le passage de nos compères et où les animatrices avaient joué le jeu, ayant enfilé un pyjama Pilou pour l'occasion.

## Distribution de chocolats dans les écoles pour les fêtes de fin d'année :

Comme tous les ans, la commission des affaires scolaires a souhaité reconduire la distribution de chocolats pour nos écoliers des écoles maternelle et élémentaire. Chacun s'est vu remettre un sachet de chocolats confectionné par les élus pour égayer les papilles de nos jeunes écoliers.

## Conseil des Jeunes :

L'état d'urgence sanitaire que l'on a traversé en 2020 et que l'on traverse encore à ce jour, n'a pas permis d'organiser durant le dernier trimestre 2020 les élections pour installer un nouveau conseil municipal des enfants et des jeunes.

Pour autant si les conditions sanitaires sont favorables pour l'automne 2021, il est prévu de procéder à cette élection.



## Concours illuminations de Noël :

Le concours illuminations et décorations extérieures a été reconduit pour l'année 2020. Tous les habitants, artisans et commerçants ont été invités à participer à ce concours sans inscription.

Les membres du jury (composé uniquement d'élus en raison du contexte sanitaire) se sont rendus dans les rues de notre cité, afin de pouvoir observer le travail et l'implication de chacun et d'admirer ces beautés festives pour le plaisir de tous.

Les lauréats se verront remettre en début d'année 2021, en fonction des règles sanitaires des récompenses.

Merci à vous tous pour votre contribution qui permet à notre collectivité de garder un cadre de vie agréable, et merci aux membres du jury pour leur implication



## Concours sapins de Noël :

Le concours « mon plus beau sapin d'intérieur » a été également reconduit cette année avec l'implication des élus.

La Mairie a reçu 32 photos d'enfants devant leur sapin de Noël. Elles ont été admirées par les membres du jury de la commission jeunesse.

A l'issue de la sélection, les participants vont se voir remettre en début d'année 2021, en fonction des règles sanitaires, les récompenses pour cette participation.

Félicitations à tous les enfants pour ces beaux sapins réalisés au sein de leur foyer, et merci aux membres du jury pour leur implication.



## Travaux du service technique :

Malgré les périodes de confinement, l'équipe dynamique du service technique a continué à s'activer et certains travaux incontournables à l'entretien du village ont été poursuivis. Elle assure un rôle primordial pour l'image de la commune et le bien vivre de ses habitants que ce soit dans l'étude, la mise en place et l'entretien des diverses réalisations. Les agents ont été particulièrement attentifs pendant la période de sécheresse en adaptant l'arrosage des massifs aux horaires autorisés, en privilégiant l'arrosage automatique aux endroits équipés afin de réduire la consommation, et en utilisant ponctuellement l'eau de rejet normé de la station d'épuration.

Pendant la période des fêtes de fin d'année, leur créativité n'est pas en reste. Il suffit d'admirer les magnifiques décors confectionnés et installés par cette équipe pour le bonheur de petits et grands.



# Faites comme votre commune, laissez tomber les phytos :

La loi « Labbé » interdit à la commune l'utilisation de produits phytosanitaires pour l'entretien des voiries, espaces verts, forêts et promenades accessibles au public.

## Protégez l'eau

Les sources et captages sont vulnérables aux nitrates et aux pesticides. Les ruisseaux et rivières sont également l'exutoire des eaux pluviales chargées en pesticides.

## Protégez votre santé

Pour lutter contre les insectes ou l'herbe avec des produits chimiques, vous utilisez des pesticides toxiques pour l'environnement et l'homme (troubles de la fertilité, du système nerveux, cancers ...).



## Quels sont les espaces concernés par l'interdiction des pesticides ?



## Quels sont les produits qui restent autorisés ?



## Protégez l'environnement

« Si j'en mets un peu plus, ça fera plus d'effet ». L'excédent de produit entraîne des conséquences dramatiques dans les sols.

En tant que citoyen, votre rôle est essentiel. Maintenir la commune dans un état constant de propreté est l'affaire de tous. Devant chaque habitation, assurer l'entretien du trottoir par le désherbage (arrachage ou binage), le ramassage des feuilles, la taille des haies à l'aplomb du domaine public, c'est participer à l'effort collectif.

La détention et l'utilisation de produits phytopharmaceutiques de synthèse chimique sont strictement interdites. Seuls les produits d'origine naturelle sont disponibles pour les jardiniers amateurs.

## Pollution des cours d'eau :

Comme le démontre la photo, aucun compliment pour les individus qui s'acharnent à défigurer et à souiller notre pauvre nature. Pourquoi jeter les débris dans les ruisseaux ? Le manque d'eau suffit lui-même à la désolation.



## En période hivernale :



Nous comptons sur votre sens civique. En participant au déneigement des trottoirs devant vos habitations, vous facilitez le passage des piétons qui apprécieront votre geste.

# Inscription sur les listes électorales :

**Comment s'inscrire**

- À la mairie de son domicile
- Par courrier
- Par internet ([www.service-public.fr](http://www.service-public.fr))

**Conditions**

- Nationalité française
- Au moins 18 ans la veille du 1<sup>er</sup> tour
- Jouer de ses droits civils et politiques

**Documents à fournir**

- Carte d'identité ou passeport valide
- Formulaire d'inscription (Cerfa n°12669\*01)
- Justificatif de domicile

## LE RECENSEMENT MILITAIRE donne des DROITS

**QUI ?** Garçons et filles de nationalité française

**OÙ ?** À la mairie de ton domicile

**QUAND ?** Dès 16 ans

**À QUOI ?** Votre carte d'identité  
Le livret de famille  
Un justificatif de domicile

**POURQUOI ?**

- pour obtenir l'attestation de recensement qui est obligatoire pour établir un dossier de candidature à un concours ou à un examen soumis au contrôle de l'autorité publique (conduite accompagnée, baccalauréat, CAP, BEP, ...)
- pour effectuer la Journée d'Appel de Préparation à la Défense (JAPD)
- pour l'inscription d'office sur les listes électorales

# Nuisances Sonores :

## Bricolage - Jardinage

L'utilisation d'appareils ou d'outils susceptibles de porter atteinte à la tranquillité du voisinage est réglementée.

Leur utilisation est autorisée\* :

- > du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 19h00,
- > les samedis de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00,
- > les dimanches et jours fériés de 10h00 à 12h00.

Le saviez-vous ? Il existe des colliers anti-aboiement

Votre plancher est aussi le plafond du voisin ! Evitez les chaussures à semelle dure

C'est votre anniversaire... vous déménagez : Pensez à prévenir vos voisins

## Un bruit vous gêne ?

### Quelle que soit son origine

- Voisinage :**
- > Jardinage
  - > Bricolage
  - > Instruments de musique
  - > Appareils bruyants
  - > Animaux domestiques
  - > Comportements bruyants
- Chantiers de travaux publics ou privés**
- Activités** (sauf installations classées) (une mesure sonométrique est alors nécessaire)<sup>(1)</sup>
- > Commerce
  - > Artisanat
  - > Agriculture
  - > Sport
  - > Loisir
  - > Lieu musical

(1) Réalisée à la demande du Maire par la DDASS ou le SOHS

Privilégiez dans tous les cas une démarche amiable

Le fauteur de bruit, en cas de sanction, risque une contravention de 3<sup>ème</sup> classe (jusqu'à 450€).

## La forêt communale :



La chaleur et la sécheresse affaiblissent la forêt. Les symptômes apparaissent nettement sur les hêtres et les chênes. A la tranche Boileau, les scolytes font de gros ravages sur les épicéas qui doivent être abattus.

Plus résistant aux déficits hydriques, le chêne sessile et le pin Laricio pourraient être plantés à l'automne 2021 dans certaines parcelles du Chênois.

D'autre part, afin de permettre une meilleure identification de 102 parcelles, des plaques numérotées sont actuellement installées.

Sous la responsabilité des trois garants désignés par le conseil municipal, 87 lots d'affouage sont distribués contre 153 l'an passé, par manque de volontaires. Un grand merci à messieurs Jacky PASSETEMPS, Georges HUSSON et Jean GOUJON pour le travail accompli.



## Verger communal :

La commission bois, chasse, agriculture et qualité de vie, l'ONF et l'association « les croqueurs de pommes » se sont investis pour la plantation, il y a deux ans, d'un verger communal situé entre la tranche Boileau et la tranche Mouzon.

Afin d'assurer la sauvegarde des anciennes variétés de fruits, il est composé de onze pommiers et d'un cerisier. Un nouveau projet est à l'étude pour compléter ce verger de douze arbres supplémentaires.

## Dépôts sauvages :

Pendant que certains œuvrent avec passion pour préserver l'écosystème de la forêt mis à mal par le changement climatique, d'autres s'acharnent à tout détruire au mépris des animaux et des plantes. La preuve en images au Chênois et au Petit Côté.



## Logements à louer :

La commune dispose de trois logements libres de suite pour la location.

Un se situe sur le site des Tilleuls, il s'agit d'un logement de type F3.

Deux se situent au niveau de l'école maternelle, il s'agit de deux logements de type F4.

Ces trois logements viennent d'être remis en état par nos agents du service technique.



Pour tous renseignements, prendre attache auprès des services de la mairie ou par téléphone au 03 29 06 60 25.

# Qui triera verra !



Pour protéger la terre de nos enfants et de nos petits-enfants, la CCOV s'investit elle-aussi pour la mise en place des nouvelles consignes de tri, qui viseront à simplifier le geste de tri et à permettre de développer le recyclage !

>>> Très prochainement, nous entrerons dans une nouvelle ère de tri ! Un courrier vous sera envoyé pour vous informer !

**PLUS de déchets recyclables à trier dans le sac jaune, MOINS de déchets dans les poubelles grises !**

Et pour aller plus loin dans la lutte pour la transition écologique : la collecte des ordures ménagères sera assurée par quinzaine.

Quoi de + positif ?

>>> **Aller vers le 100% compostage et le 100% recyclable :**

Aujourd'hui, plus de la moitié de ce qui est jeté dans les bacs gris est recyclable (bouteilles en verre, emballages, vêtements) !

>>> **Suivre la tendance nationale :**

Développer le tri et réduire les collectes de tout-venant, c'est l'orientation de plus en plus suivie en France, et qui est déjà mise en place dans certains territoires alentours.

>>> **Des déchets réduits, et une collecte allégée :**

Le volume qu'il restera après ce tri ne justifie plus d'être collecté toutes les semaines.

Pour réussir tous ensemble ce nouveau défi, une observation de la qualité de tri sera menée progressivement.

Besoin de conseils pour réduire vos déchets ?

Il existe des solutions simples et locales pour les gérer autrement, comme le compostage (voir ci-dessous) ! Pour les autres alternatives, rdv sur [www.ccov.fr](http://www.ccov.fr) pour découvrir le guide écolo-pratique !

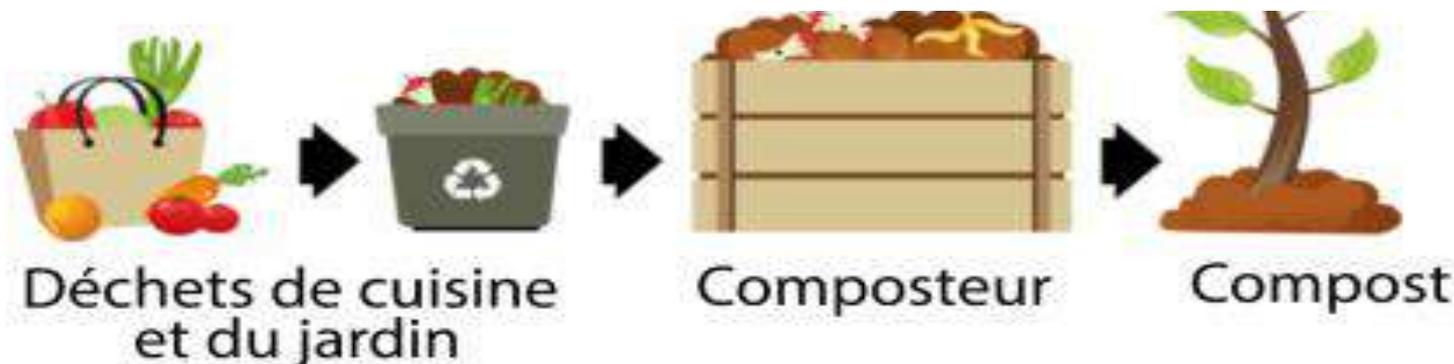
## **Zoom sur le compostage :**

Pour éviter de stocker les restes alimentaires pendant 15 jours, testez le compostage pour les déchets de cuisine : épiluchures, marcs de café, fruits et légumes (crus et cuits), restes de repas (sans viande ni poisson).

A chacun son composteur !

Le composteur prend peu de place (moins d'1m<sup>2</sup> sur un terrain) et existe en différents matériaux, à vous de choisir, mais l'essentiel est qu'il soit pratique ! Des tutoriels sont disponibles sur Internet.>>> Des modèles sont également proposés à la vente au tarif de 25 € 00 sur la déchèterie de Neufchâteau.

Pour les logements sans terrain, la CCOV développera progressivement des zones de compostage collectif.



# Salle des fêtes 2021 :

Le contexte sanitaire actuel ne permet pas d'établir et confirmer à ce jour des réservations certaines pour les utilisateurs de la salle des fêtes.

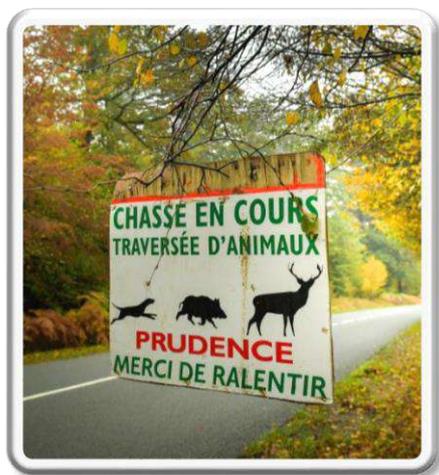
Le calendrier d'occupation de celle-ci par les associations, particuliers ou différentes instances sera édité dès lors que l'état d'urgence sanitaire permettra d'occuper ces lieux dans des conditions favorables.

# Calendrier de chasse :

Le Grand Côté

Le Petit Côté

Le Chênois



	Le Grand Côté	Le Petit Côté	Le Chênois
Janvier	Samedi 2 janvier 2021	Dimanche 3 janvier 2021	Lundi 4 janvier 2021
	Dimanche 3 janvier 2021	Lundi 4 janvier 2021	Jeudi 7 janvier 2021
	Samedi 9 janvier 2021	Dimanche 10 janvier 2021	Lundi 11 janvier 2021
	Dimanche 10 janvier 2021	Lundi 11 janvier 2021	Vendredi 22 janvier 2021
	Dimanche 17 janvier 2021	Dimanche 17 janvier 2021	Lundi 25 janvier 2021
	Lundi 18 janvier 2021	Lundi 18 janvier 2021	Jeudi 28 janvier 2021
	Samedi 23 janvier 2021	Dimanche 24 janvier 2021	
	Dimanche 24 janvier 2021	Lundi 25 janvier 2021	
Février	Samedi 30 janvier 2021	Dimanche 31 janvier 2021	
	Dimanche 31 janvier 2021		
	Samedi 7 février 2021	Lundi 1er février 2021	Lundi 1er février 2021
	Lundi 8 février 2021	Dimanche 07 février 2021	Lundi 8 février 2021
	Samedi 13 février 2021	Lundi 08 février 2021	Jeudi 11 février 2021
	Dimanche 14 février 2021	Dimanche 14 février 2021	Lundi 22 février 2021
	Dimanche 21 février 2021	Lundi 15 février 2021	Jeudi 25 février 2021
	Samedi 27 février 2021	Dimanche 21 février 2021	
Dimanche 28 février 2021	Lundi 22 février 2021		
	Dimanche 28 février 2021		

Jours de chasse : parcours du Chalet des Vergères à l'Abbaye.

# Calendrier de collecte :



LA COLLECTE ÉVOLUE VERS LE « ZÉRO GASPILLAGE »

LIFFOL-LE-GRAND

# Calendrier des déchets 2021

**Ordures ménagères**  
(bac à sortir la veille de la collecte)

**Sacs jaunes**  
(sacs à sortir la veille de la collecte)

**Déchets verts**  
(bac à sortir la veille de la collecte, déchets verts en vrac dans le bac, sans sac plastique)

JANVIER							FÉVRIER							MARS							AVRIL							
Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di	
				1	2	3	1	2	3	4	5	6	7	1	2	3	4	5	6	7					1	2	3	4
4	5	6	7	8	9	10	8	9	10	11	12	13	14	8	9	10	11	12	13	14	5	6	7	8	9	10	11	
11	12	13	14	15	16	17	15	16	17	18	19	20	21	15	16	17	18	19	20	21	12	13	14	15	16	17	18	
18	19	20	21	22	23	24	22	23	24	25	26	27	28	22	23	24	25	26	27	28	19	20	21	22	23	24	25	
25	26	27	28	29	30	31								29	30	31					26	27	28	29	30			
MAI							JUIN							JUILLET							AOÛT							
Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di	
					1	2	1	2	3	4	5	6				1	2	3	4					1	2	3	4	
3	4	5	6	7	8	9	7	8	9	10	11	12	13	5	6	7	8	9	10	11	2	3	4	5	6	7	8	
10	11	12	13	14	15	16	14	15	16	17	18	19	20	12	13	14	15	16	17	18	9	10	11	12	13	14	15	
17	18	19	20	21	22	23	21	22	23	24	25	26	27	19	20	21	22	23	24	25	16	17	18	19	20	21	22	
24	25	26	27	28	29	30	28	29	30					26	27	28	29	30	31	23	24	25	26	27	28	29		
31														30	31						30	31						
SEPTEMBRE							OCTOBRE							NOVEMBRE							DÉCEMBRE							
Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di	
		1	2	3	4	5				1	2	3	1	2	3	4	5	6	7				1	2	3	4	5	
6	7	8	9	10	11	12	4	5	6	7	8	9	10	8	9	10	11	12	13	14	6	7	8	9	10	11	12	
13	14	15	16	17	18	19	11	12	13	14	15	16	17	15	16	17	18	19	20	21	13	14	15	16	17	18	19	
20	21	22	23	24	25	26	18	19	20	21	22	23	24	22	23	24	25	26	27	28	20	21	22	23	24	25	26	
27	28	29	30				25	26	27	28	29	30	31	29	30						27	28	29	30	31			

Service déchets :  
07 55 58 47 29  
adt@ccov.fr  
www.ccov.fr